

Il s'agissait d'un comité sur le bill du Grand-Tronc, et à mes yeux, ce n'est rien moins qu'une abomination; et si on tolère pareille chose au département des Chemins de fer, on commet une injustice, non seulement envers ce parti, mais envers le Gouvernement et le pays lui-même. Si je signale la chose, c'est qu'il ne s'agit point d'un fait isolé. Je suis bien aise que le président du comité des chemins de fer ne soit pas responsable du fait, vu qu'il était absent. C'est à bon droit qu'on stigmatise ce procédé.

M. LENNOX: Je ne suis pas au courant de la question soulevée par l'honorable député (M. Emmerson). Cet incident s'est sans doute passé hier, alors que, comme on l'a dit, j'étais forcément absent du comité. Je ne suis pas au courant des faits, mais c'est ainsi, je suppose, que les choses se sont passées. J'ignore la raison de l'initiative prise. Pour mon propre compte, j'ai toujours fait abstraction de la politique, depuis que je siége au sein de ce comité. Je donne à ce terme l'acceptation la plus large...

M. EMMERSON: J'absous entièrement mon collègue (M. Lennox).

M. LENNOX: Non seulement pour mon propre compte, j'ai mis au rancart l'esprit de parti, mais j'ai remarqué la même attitude chez les députés de la gauche. Le comité fonctionne admirablement; tous les députés qui en sont titulaires s'inspirent des plus chers intérêts du comité et du public. Aussi serait-ce avec le plus vif regret que je verrais se produire le moindre incident de nature à faire croire que nous ne serions pas complètement désintéressés de l'esprit de parti.

M. EMMERSON: Je dois ajouter qu'en l'absence de l'honorable député (M. Lennox) le député de Lincoln (M. Lancaster) remplissait la fonction d'orateur suppléant. On renvoya au comité un bill se rattachant au Grand-Tronc et l'orateur suppléant déclara qu'il allait nommer un comité, en conférence avec le ministre des Chemins de fer.

M. COCHRANE: Il ne l'a pas fait.

M. EMMERSON: Il est possible qu'il ne l'ait pas fait. Au surplus, il a nommé un sous-comité, où ne figure pas un seul député de l'opposition. Si on entend prendre pareille attitude, quand il s'agit de projets de loi d'intérêt privé, il me semble que c'est pousser l'esprit de parti à ses dernières limites, et je pourrais ajouter, jusqu'aux frontières mêmes de la criminalité.

M. STANFIELD: A-t-on signalé le fait à l'orateur suppléant?

M. EMMERSON: Il a fait les nominations. Je viens d'apprendre le fait.

M. STANFIELD: A mon avis, la chose n'a pas été faite intentionnellement.

M. EMMERSON: D'ordinaire, on choisit la majorité des membres parmi les ministériels et la minorité chez les députés de la gauche. C'est là une pratique établie de temps immémorial et nos annales parlementaires ne mentionnent pas une dérogation à la règle.

M. LENNOX: Avec votre permission encore une fois, je suggérerais que la discussion de cet incident soit ajournée jusqu'au retour du député de Lincoln (M. Lancaster). Il aura sans doute de bonnes et valides raisons à alléguer à l'appui de son attitude. Quand il s'agit de la nomination de sous-comités, et il y en a un grand nombre. Je me suis toujours efforcé non seulement de répartir les sièges entre les deux partis, mais encore de nommer ceux qui, au sein du comité, ont pris un vif intérêt à la question.

M. EMMERSON: Je n'ai pas un seul reproche à adresser à mon honorable collègue (M. Lennox).

M. LENNOX: A mon avis, il serait préférable d'ajourner ce débat jusqu'au retour du député de Lincoln, alors qu'il sera en lieu de discuter l'affaire.

M. CARROLL: Pendant que nous discutons ces crédits de l'Intercolonial, je désire appeler l'attention du ministre sur certains faits relatifs au comté du Cap-Breton-sud, que j'ai l'honneur de représenter ici. Lorsque la Chambre adopta, l'année dernière, la résolution en faveur de l'acquisition par l'Etat des embranchements, il fut entendu que la ligne entre Port-Hawkesbury ou Pointe-Tupper et la ville de Saint-Pierre serait un embranchement de l'Intercolonial, et que cet embranchement serait prolongé jusqu'à Louisbourg.

Louisbourg est un des meilleurs ports de l'Atlantique et il est ouvert toute l'année. J'ai, en outre, compris que le Gouvernement avait probablement l'intention de prolonger la ligne jusqu'à la ville de Sydney, le terminus oriental actuel de l'Intercolonial. On n'a rien fait, sur les entrefaites, et le ministre des chemins de fer (M. Cochrane) donne à entendre que cette question des embranchements ne viendra pas sur le tapis, cette session-ci, mais sera mise à l'étude au cours de l'été, et que, l'automne prochain, on prendra probablement une décision.

En outre, paraît-il le Gouvernement se propose de n'acquiescer que les embranchements qui peuvent faire face à leurs dépenses. En attendant, il y aurait peut-être moyen de solutionner la difficulté: Glace-Bay, dont la population est de 20,000 âmes, la ville Dominion, qui compte environ 5,000 âmes de fait tout le pays, de Sydney à Louisbourg avec une population de 50.